

# CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FFP

MERCREDI 11 MARS 2020

AGENCE TER, 18-20, rue du Faubourg du Temple - 75011 Paris

## CONVOCAATION

### ORDRE DU JOUR

**09h15 : Inclusion :** accueil Karine Gal, Chargée de mission Paysage,  
Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

**09h30 : Début du Conseil d'administration**

- 1. Attribution des rôles (5 mn)**
- 2. Election à la Vice-présidence en charge des relations entre les régions FFP (15 mn)**
  - Ses missions
- 3. Comptabilité / Finances (20 mn)**
  - Générateur de visuels proposé par ChevalVert, proposition de prise en charge partielle par les régions
  - Point sur les adhésions 2020
- 4. Assemblée générale FFP nationale, Toulouse les 5 et 6 juin 2020 (30 mn)**
  - Programme
  - Informations diverses
- 5. Séminaire Arc et Senans (30 mn)**
  - Programme
  - Participation, dates
- 6. Région RABAFCO : Demande de changement de statuts (10 mn)**
- 7. Rapport d'activités des commissions : (35 mn)**
  - Stratégie / structure
  - Communication
  - Enseignement
  - International
  - Finances
- 8. Informations / questions diverses**
  - .....

**12h15 : Déclulsion**

**12h30 : Fin du Conseil d'administration**

### BON POUR POUVOIR

Je, soussigné(e), .....

Donne pouvoir à .....

Pour me représenter et voter en mon nom au conseil d'administration  
de la Fédération française du paysage du **11/03/2020**

Date : .....

Signature :

À présenter le jour du CA ou compléter et renvoyer à la permanence  
par courriel : [contact@f-f-p.org](mailto:contact@f-f-p.org)



---

**DEVIS** 21 novembre 2019 **053-201911-FFP-D**

---

À l'attention de  
Anne-Cécile Jacquot

**Fédération Française du Paysage**  
**4 rue Hardy - 78000 Versailles**

---

**Création d'un générateur de visuels  
pour la Fédération Française de paysage**

Tarification (Euros H.T)

---

**Enjeux du générateur**

---

- Permettre la création et la déclinaison d'affiche de communication dans différents formats, pour de l'impression et du web

**Fonctionnalités du générateur**

**10 500,00 €**

---

- paysage généré aléatoirement
- choix de la palette chromatique du paysage
- ajustement de l'échelle du paysage (zoom) du paysage
- choix de la destination et du format (print ou web) et choix du format du poster en pixel ou centimètres
  
- trois blocs textes de trois hiérarchies différentes, pas de fonctionnalités de style ou de positionnement
- bloc titre hiérarchie 1 a un corps qui s'adapte pour que la plus longue ligne s'ajuste à la largeur du format, dans une certaine limite à déterminer
- bloc hiérarchie 2, qui contient des informations contextuelles types date et lieu, s'adapte en hauteur en fonction du bloc hiérarchie 1
- bloc hiérarchie 3 s'adapte en hauteur en fonction du bloc h1, mais éventuellement dans une limite max (à voir à l'usage)
- bloc hiérarchie 3 à une option supplémentaire de réserve, qui permet de lui assigner un arrière-plan de couleur si la lisibilité est particulièrement importante (à revalider et à discuter du fait qu'ils vont sans doute le faire tout le temps si on leur laisse la possibilité)
- un cartouche de logo, qui est soit d'une couleur soit blanc selon les logos, qui doivent de préférence être noirs.  
La justification des logos change selon leur nombre (ex: 1 logo ferré à gauche, 2 logos centrés, 3+ logos justifiés, etc...)
  
- export d'un fichier de sauvegarde possible avec l'extension .ffp (permettant de retravailler plus tard sur le modèle)
- sauvegarde de l'intégralité des modifications en temps réel

---

Remise exceptionnelle	<b>- 3 000,00 €</b>
Montant total H.T après remise exceptionnelle	<b>7 500,00 €</b>
T.V.A (20 %)	1 500,00 €
Montant total T.T.C.	<b>9 000,00 €</b>

---

**Le CLIENT déclare avoir pris connaissance  
des conditions générales de vente  
de CHEVALVERT figurant au verso  
de ce devis et les accepter sans réserve.**

**Date et signature du client :**

Ce devis est valable 30 jours.  
En cas d'accord, merci de renvoyer le devis signé accompagné  
de la date et de la mention « bon pour accord ».

Le client s'engage à régler 30% du prix à la commande.  
La somme restante devra être réglée sous un délai de 30 jours maximum à  
compter de la date de livraison du projet.

# Assemblée générale

## Changer d'ère : quels paysages climatiques de l'anthropocène ?

Les 5 et 6 Juin 2020

Espaces Vanel

1 Allée Jacques Chaban-Delmas

31500 Toulouse

**Objet :**

**Assemblée Générale de la Fédération Française du Paysage du 5 et 6 Juin 2020 à Toulouse**

**Changer d'ère**

**Quels paysages climatiques de l'Anthropocène ?**

**Introduction à la thématique :**

Changer d'air, car le thermomètre s'affole. Inexorablement, les températures montent, impactant et modifiant notre environnement climatique. Changer d'ère, car il faut rompre avec l'impact négatif de l'activité humaine sur la planète. Théorisé en 1995, le terme Anthropocène désigne une nouvelle ère géologique dont l'homme est le principal acteur. Mais on peut aisément associer à cette période le changement global qui s'opère sur le climat et qui transforme, voir bouleverse, nos paysages.

Étés caniculaires, phénomènes d'inondations, vents et orages violents ont récemment impacté la région Occitanie, tout comme les autres régions de France. Ces phénomènes nous interrogent face au changement climatique qui s'opère à l'échelle mondiale et touche chacun d'entre nous. Citoyens, institutions et professionnels doivent s'interroger sur cette responsabilité qui incombe à tous. En tant que Paysagistes Concepteurs, comment la transformation spatiale du paysage peut-elle incarner une solution face au changement climatique ?

Dans ce contexte d'incertitude, le paysage comme projet spatial de territoire propose diverses clés d'action. Les solutions de l'urbanisme écologique dans nos territoires denses urbanisés passent par la végétalisation pour créer des îlots de fraîcheur, la dés-imperméabilisation des sols, les corridors de nature, les infrastructures vertes, les systèmes de parc... L'adaptabilité, la réversibilité des projets, la gestion des eaux, des énergies, de la biodiversité, des déchets sont autant de dimensions primordiales face au climat qui change. L'agro-urbanisme propose un rapport intelligent entre la fonction de production agricole, l'espace et les villes.

Le paysage enjoint aussi à penser les territoires de manière circulaire, en lien avec les ressources

locales, en rééquilibrage avec les métropoles, les villes moyennes, et en relation avec leur mode de gestion et leurs usages. La relation rural-urbain est ré-imaginée, notamment à la lisière du péri-urbain. Évidemment, les solutions spatiales vont de pair avec des orientations politiques en faveur de l'urbanisme des milieux vivants et de la place du métier de paysagiste parmi les compétences de l'aménagement de l'espace.

Le paysage fait rêver, il invente un nouvel imaginaire écopoétique, une mythologie de nos écologies, de nos milieux et de nos territoires qui contribue à une narration positive de l'action partagée face aux questions climatiques.

## **Programme :**

### **Vendredi 05 matin :**

Accueil

AG / Rapport d'activité / Trésorerie / Vote

Présentation des régions

### **Vendredi 05 après-midi :**

#### **Mots d'introduction, Tribune de présentation – 20 min**

1 - Le Président de la FFP Midi-Pyrénées - mot d'introduction

2 - Le Président de la FFP

3 - Président de la Métropole - Maire > invitation à préparer et envoyer en urgence - Positionnement politique face au climat dans nos villes

#### **Table ronde 1 - Approche globale sur le changement climatique et le paysage - 45min discussion et 45 min questions de la salle**

Modérateur proposé : **Philippe Millasseau** (Directeur du CAUE 82) **Ok**

1 – Une climatologue - **Jeanne Gherardi Scao** - Climatologue du laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement de l'Université de Saint-Quentin en Yvelines - Attente confirmation

2 – Un spécialiste du paysage - **Bertrand Folléa** - Chaire Energie Paysage - **Ok**

3 – Un spécialiste Urbanisme et écologie, biodiversité - **Flavie Mayrand** - Chercheure, Centre d'Écologie et des Sciences de la Conservation (CESCO), UMR 7204 CNRS, Muséum national d'Histoire naturelle, Sorbonne Université. - Attente confirmation

Pause

#### **Table ronde 2 - Approche technique, solutions, pratiques, volonté politique - 45min discussion et 45 min questions de la salle**

Modérateur proposé : **Jérôme Classe** - Paysagiste Toulouse - **Ok**

1 – Un élu d'une ville française dynamique en la matière, en charge des questions de nature en ville - **Recherche - En attente**

2 – Un paysagiste avec une forte démarche écologique / sobriété - **Marty Franch** - Paysagiste Catalan - Démarche PNR Ariège - **ok**

3 – Une personne de Toulouse Métropole Directeur de projets urbanisme et environnement. - **Loïc Colas** - Directeur de projet à Toulouse Métropole - Projet sur système de grands parcs métropolitains, et la place du paysage à Toulouse - **Ok**

### **18h00 - Fin des tables rondes**

Départ vers la salle pour la Soirée > Salle du Barry - Dispo. - **A confirmer après visite**

## 19h00 - Salle du Barry

Palmarès > Béatrice J-B> (contact Claire B.)

Apéro région / animation musicale (Octopussy - ou - Nuit Nomade) (contact Géraldine)

Repas > Voir traiteur > food truck / eco. responsable (Samuel )

DJ > A prévoir (Aurélien)

---

### Samedi 06 matin :

Accueil

Visite Île du Ramier

- Grand Projet Parc Garonne

- Intervenants - **TER / GAMA - Directeur de projet GPG** (programme Life) - **A confir-**

**mer**

- Visite RMET (Régie Municipale d'Electricité de Toulouse - Usine Hydroélectrique)

- Intervenants - **Jean-Louis Parazols** - **A confirmer**

- Visite du Parc des Moulins

- Intervenant - Ecologue - **Mathieu Geng** - **A confirmer**

### Samedi 06 après-midi :

Accueil

A travailler

# MANIFESTE POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE PAR LE PROJET DE PAYSAGE

## NOUS, SIGNATAIRES

### CONSIDÉRANT

- Les constats et propositions de la communauté scientifique mondiale sur le climat et ses dérèglements au travers notamment les **rapports du GIEC** ;
- La stratégie gouvernementale du « Plan Climat » qui vise la **neutralité carbone à l'horizon 2050** ;
- La nécessité d'élaborer les **projets de territoires** d'une nouvelle manière, qu'ils soient urbains ou ruraux, fondée sur de nouvelles valeurs (de sobriété, de solidarité, de diversification ...) résumées dans la notion de transition écologique et solidaire, qui vise :
  1. La **sobriété et la décarbonation** de nos modes de vie et des activités économiques ;
  2. L'**adaptation** des territoires aux évolutions climatiques et aux **risques** induits ;
  3. L'aménagement et une gestion **soutenable** des **territoires**, préservant les ressources naturelles et les terres agricoles ;
  4. La prise en compte de la **diversité** géographique, climatique et culturelle des territoires ;
  5. La nécessaire **implication et adhésion des populations** à la planification et la mise en œuvre de la transition écologique **et solidaire** ;
  6. La dimension essentielle du paysage comme **bien commun** et du territoire comme **patrimoine commun** (cf. article 5 de la convention européenne du paysage et article L101-1 du Code de l'Urbanisme français).

**AFFIRMONS** que le projet de paysage est une méthode innovante, efficace et probante pour comprendre et dessiner l'avenir désiré d'un lieu, d'une ville ou d'un territoire en transition écologique et solidaire.

En effet, le projet de paysage :

1. Propose de faire du paysage une **cause commune** plutôt qu'une conséquence fortuite et contribue ainsi à faire de la transition écologique et solidaire une **perspective concrète, sensible et partagée**.
2. S'ancre dans une **reconnaissance de l'existant**, notamment des ressources humaines et naturelles en place et favorise ainsi un développement local et sobre ;
3. Appréhende et anticipe les **dynamiques d'évolutions** des paysages et explore leurs transformations par un **processus créatif et inventif** ;
4. S'avère efficace à **toutes les échelles**, de la plus territoriale et stratégique à la plus localisée et opérationnelle pour la transition écologique et solidaire ;
5. Est une forme **d'indiscipline par sa transversalité** et par son dépassement des limites politiques, administratives ou foncières, efficace pour sortir des logiques sectorielles qui entravent la transition écologique et solidaire ;
6. Offre une **mise en récit** de la transition écologique et solidaire qui fait sens et propose une **mise en image compréhensible par tous** ;
7. Favorise le **lien social** en étant participatif et cherche à réduire la fracture sociétale qui menace la transition écologique et solidaire ;
8. Constitue le moteur potentiel d'un **développement soutenable** le plus fédérateur entre les sphères sociales, économiques et environnementales.

## **NOUS ENGAGEONS à promouvoir une culture commune du projet de paysage en faveur de la transition écologique et solidaire.**

Cette culture commune du projet de paysage porte sur :

1. Les **nouvelles façons de faire la ville**, respectueuses des ressources naturelles et des terres agricoles (nouvelles formes de densité urbaine, recyclage urbain, îlots de fraîcheur...)
2. La **prévention et l'adaptation aux risques** climatiques (inondations, submersions, érosions des côtes et des sols, raréfaction et appauvrissement de la biodiversité, sécheresses, incendies, chaleur, ...);
3. Les **nouvelles mobilités** actives, partagées, décarbonées ;
4. **L'économie circulaire et solidaire** en faveur de la sobriété, du développement local et social (circuits courts et de proximités, recyclages, mutualisation des biens et des services, écologie industrielle, tourisme et consommation socio-écoresponsables, ...);
5. L'adaptation **des cultures et des techniques culturelles** en faveur de la préservation des ressources et du vivant qui rompent avec une agriculture intensive et fabriquent de nouveaux paysages (agroécologie, agroforesterie, cultures marines, ...)
6. Les collaborations avec les **filières économiques** qui subissent les dérèglements climatiques les plus rapides, notamment les productions agricoles, dans les territoires les plus sensibles (en montagne, sur le littoral, dans les estuaires, ...);
7. La production, la distribution et la consommation des **énergies renouvelables** (hydraulique, éolien, photovoltaïque, solaire thermique, hydrogène, biomasse, méthanisation...);
8. Les politiques pour préserver et renforcer les **milieux et les écosystèmes** en favorisant les migrations des espèces en cours et les adaptations nécessaires ;
9. Les **nouvelles politiques** locales, nationales, internationales en faveur de la transition écologique et solidaire.

**DEMANDONS** le plein appui de l'état, des collectivités territoriales et de l'ensemble des partenaires de l'aménagement des territoires pour que le projet de paysage soit une des démarches opératoires prioritaires de la transition écologique et solidaire en faveur d'un cadre de vie résilient, soutenable et désirable à transmettre aux générations futures.

### **SIGNATAIRES :**

Mars 2020 :

- Association des paysagistes-conseil de l'État
- Fédération Française du Paysage
- International Federation of Landscape-Architects Europe